

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 30/01/2025 - A2025/001014 - 2016 B 01296 - 823 363 379 - VVR HOLDING

2025OP00354

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE
ORDONNANCE

■
Greffe TC
29 JAN. 2025
Saint-Etienne

Nous, Brigitte DUBOIS, Présidente du tribunal de commerce de Saint-Etienne, assistée du greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

- La SA VVR HOLDING (RCS Saint Etienne 823 363 379)
ZAC des Peyrardes 9 allée La Forézienne 42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
- La SAS 2VVR (RCS Saint Etienne 911882090)
ZAC des Peyrardes 9 Allée La Forézienne 42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Adressée par la SELAS VIRICEL & CONSEIL, avocat à SAINT PRIEST EN JAREZ,

Tendant à voir désigner un commissaire aux apports dans le cadre d'un apport partiel d'actif par la SA VVR HOLDING (apporteuse) au profit de la SAS 2VVR (bénéficiaire), portant sur une participation majoritaire détenue par VVR HOLDING dans le capital de la SAS D.F. FINANCES et représentant une branche complète et autonome d'activité ;

Vu notamment les dispositions des articles L.225-147, L236-10, du code de commerce ;

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports inscrit sur la liste prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce :

La SAS MAZARS

(en cours de changement de dénomination sociale pour FORVIS MAZARS)

109 rue Tête d'Or 69451 LYON Cedex 06

avec mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature envisagés, et d'en faire rapport conformément aux dispositions en vigueur,

LAISSONS les dépens dont frais de greffe s'élevant à 31.23 euros TTC, à la charge de la partie requérante.

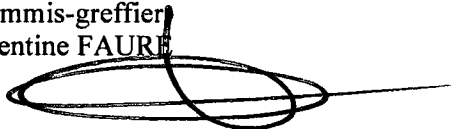
Fait en notre Cabinet,

A Saint-Etienne,

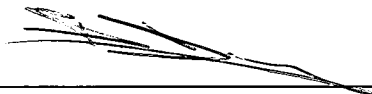
Le

28/1/25

Le commis-greffier
Clémentine FAURE



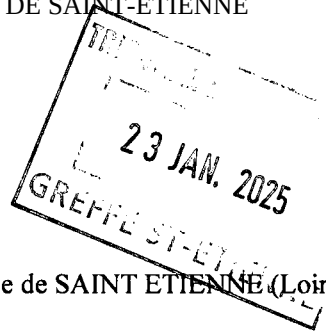
La Présidente du tribunal de commerce
Brigitte DUBOIS



Copie certifiée conforme
Le Greffier,



REQUETE



A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE (Loire)

- La société « VVR HOLDING », Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 35 000 000 €, dont le siège social est à SAINT JUST SAINT RAMBERT (Loire), ZAC des Peyrardes – 9 Allée La Forézienne, immatriculée au R.C.S. de SAINT ETIENNE sous le numéro 823 363 379,

Représentée par Monsieur David DESPINASSE, agissant en qualité de Président du Directoire,

Et

- La société « 2VVR », Société par actions simplifiée à actionnaire unique, au capital de 10 000 €, dont le siège social est à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (Loire), ZAC des Peyrardes - 9 Allée La Forézienne, immatriculée au R.C.S. de SAINT ETIENNE sous le numéro 911 882 090,

Représentée par Monsieur David DESPINASSE, agissant en qualité de Président,

Ont l'honneur de vous exposer :

- que la société « VVR HOLDING » envisage de procéder à un apport partiel d'actif portant sur une participation majoritaire détenue dans le capital social de la société « D.F. FINANCES », société par actions simplifiée au capital de 6 047 090 €, dont le siège social est à SAINT JUST SAINT RAMBERT (Loire), ZAC des Peyrardes – 9 Allée La Forézienne, immatriculée au R.C.S. de SAINT ETIENNE sous le numéro 390 136 695, représentant une branche complète et autonome d'activité au profit de la société « 2VVR »,

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire unique aux apports ayant pour mission d'en faire le rapport dans les termes de l'article L.236-10 du Code de commerce et d'établir le rapport prévu à l'article L.225-147 dudit code.

Signé électroniquement à la date figurant sous les signatures ci-après

La société « VVR HOLDING. »
Représentée par Monsieur David DESPINASSE

David DESPINASSE

✓ Certified by *you sign*

Signé le 20-01-2025

La société « 2VVR »
Représentée par Monsieur David DESPINASSE

David DESPINASSE

✓ Certified by *you sign*

Signé le 20-01-2025